

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent collectivement 6.2 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement.
- Entre 1995 et 2007, les dépenses au titre des établissements d'enseignement tous niveaux d'éducation confondus ont augmenté en moyenne de 49 % dans les pays de l'OCDE, reflétant ainsi le fait que les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur sont plus nombreux que jamais
- Au cours de la même période, les dépenses au titre des établissements d'enseignement tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme moins soutenu que le PIB dans plus de la moitié des 27 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Description

Cet indicateur fait état de la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. En d'autres termes, il montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire le gouvernement, les entreprises privées et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales.

Résultats

Les pays de l'OCDE consacrent collectivement 6.2 % de leur PIB au financement de l'éducation, mais le niveau des dépenses varie beaucoup d'un pays à l'autre. Il dépasse les 7 % au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Fédération de Russie, mais atteint ou est inférieur à 4.5 % en Italie et en République slovaque.

Près de 59 % des dépenses cumulées à l'échelle de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement, soit 3.6 % du PIB cumulé, sont consacrées au financement de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur. L'enseignement supérieur absorbe près d'un tiers des dépenses cumulées de l'OCDE dans l'éducation, soit 2.0 % du PIB cumulé. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.0 % et 3.1 % de leur PIB aux établissements d'enseignement supérieur. La Belgique, la France, l'Islande, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et le Brésil affectent aux établissements d'enseignement supérieur une part de leur PIB qui est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais comptent parmi les pays où la part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur est plus élevée que la moyenne de l'OCDE.

C'est au niveau préprimaire que les dépenses varient le plus entre les pays. À ce niveau, elles représentent moins de 0.1 % du PIB en Australie et en Irlande, mais atteignent ou dépassent 0.8 % en Islande, en Israël et en Fédération de Russie (voir le tableau B2.2 dans *Regards sur l'éducation 2010*). Toutefois, étant donné que les pays organisent et financent souvent l'enseignement préprimaire de manières très différentes, une certaine prudence s'impose avant de tirer de ces données des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'encadrement à ce niveau.

Tendances

Étant donné que les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur ont été plus nombreux que jamais entre 1995 et 2007, de nombreux pays ont investi massi-

vement dans l'éducation durant cette période. Ainsi, tous niveaux d'enseignement confondus, les investissements publics et privés dans l'éducation ont augmenté en moyenne de 49 % dans les pays de l'OCDE au cours de ces années. Dans les trois-quarts de ces pays, cette hausse a été généralement plus forte dans l'enseignement supérieur qu'aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur réunis (voir, uniquement disponible en ligne, le tableau B2.5 dans *Regards sur l'éducation 2010*).

Toutefois, lorsque l'on rapporte ces chiffres à la proportion du PIB, ceux-ci sont moins frappants. Entre 1995 et 2007, les dépenses d'éducation tous niveaux d'enseignement confondus n'ont augmenté à un rythme plus soutenu que le PIB que dans 10 des 27 pays dont les données sont disponibles. Elles ont diminué dans les 17 pays restants. Ce déclin ne se répartit pas de manière uniforme entre les différents niveaux d'enseignement : de l'enseignement primaire à l'enseignement post-secondaire non supérieur, les dépenses ont régressé dans 18 des 27 pays ; cependant les dépenses au titre de l'enseignement supérieur n'ont nettement diminué que dans six pays : l'Australie, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège et les Pays-Bas. Il convient toutefois de noter que l'évolution de la richesse nationale peut avoir un impact fort sur ces tendances. En Irlande, par exemple, les dépenses d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont doublé entre 1995 et 2007, mais elles ont diminué en proportion du PIB, car celui-ci a plus que doublé durant cette période.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2007 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2009. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique (soit les établissements qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance) et des organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique (ceux qui fournissent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement et qui ne se livrent pas directement à des activités d'enseignement).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes se trouvent dans l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B2).

Parmi les domaines couverts figurent :

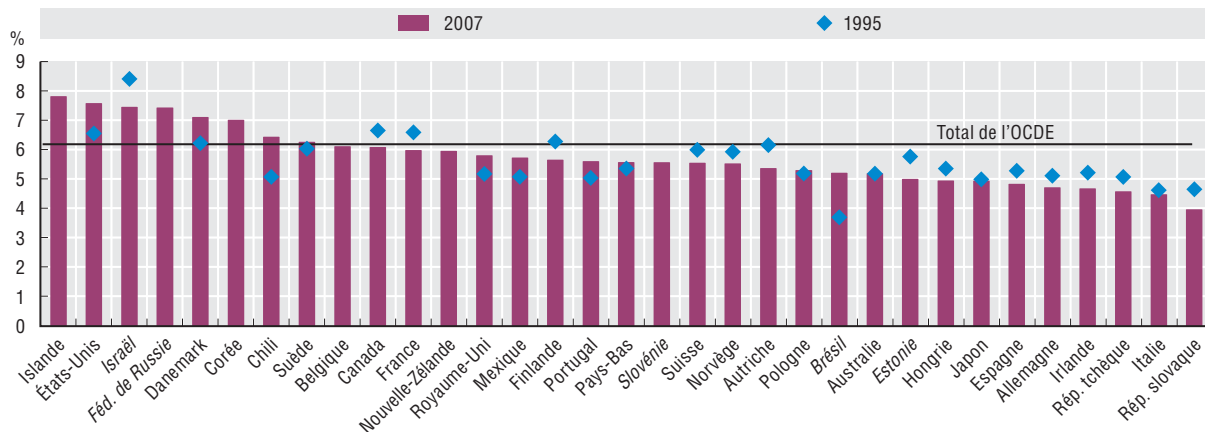
- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- L'évolution des dépenses, 1995-2006.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 3.4. Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (1995, 2007)

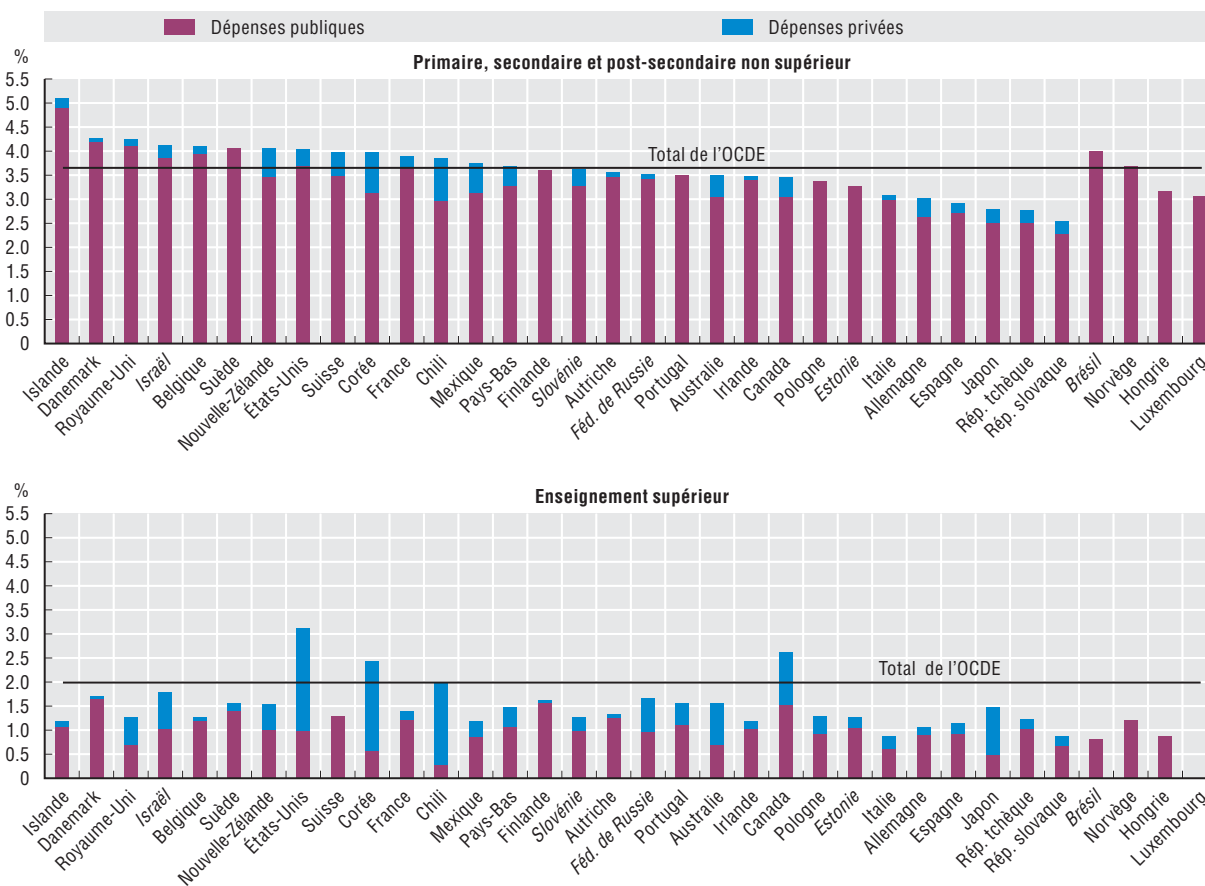
Ce graphique fait état de la part du revenu national consacrée par les pays au financement des établissements d'enseignement et de l'évolution de cette part.



Source : OCDE (2010), Regards sur l'éducation 2010, tableau B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316818>.

Graphique 3.5. Dépenses en pourcentage du PIB, 2007

Ce graphique fait état de la part du revenu national consacrée – dépenses publiques et privées – à chaque niveau de l'enseignement.



Source : OCDE (2010), Regards sur l'éducation 2010, tableau B2.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316818>.



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-23-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.